

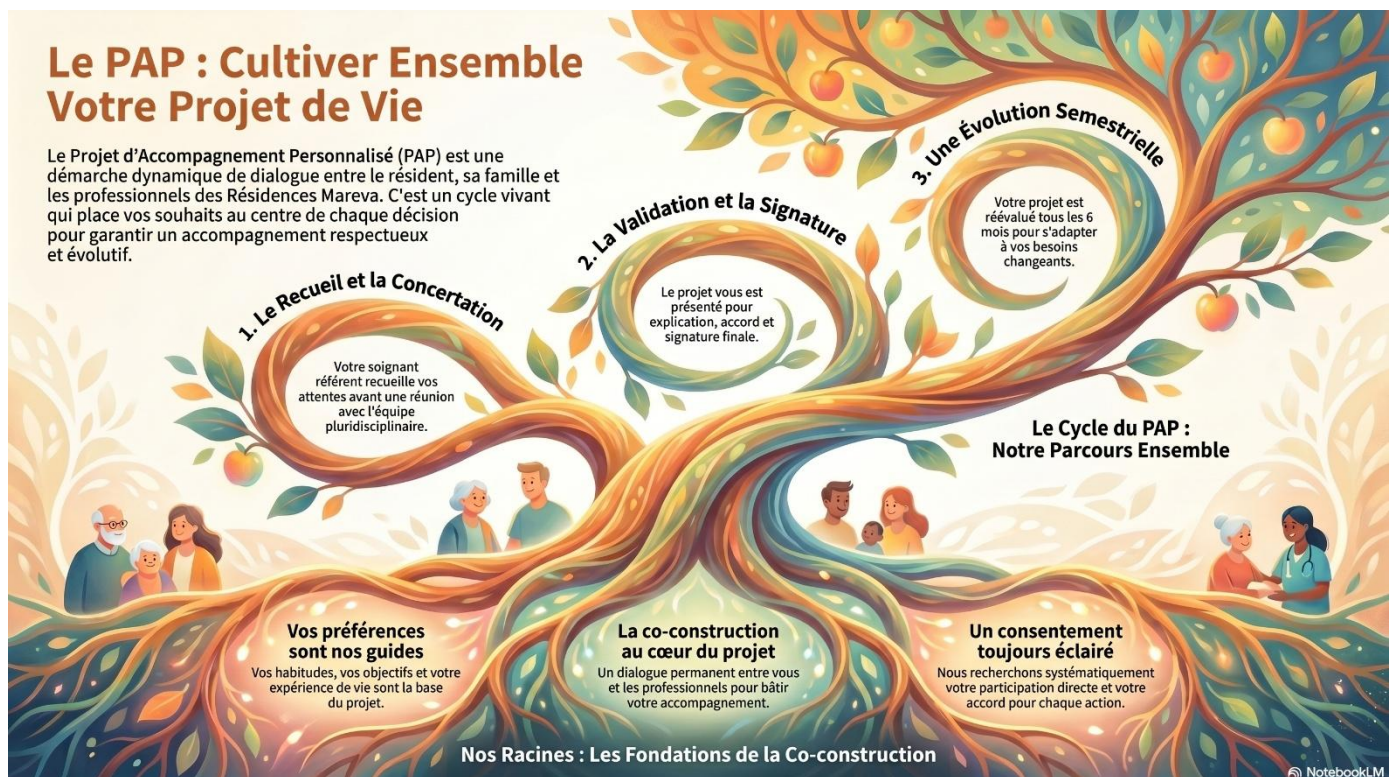


LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ : UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR CHAQUE RESIDENT

Aux **Résidences Mareva**, démarche du **Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)**, une démarche conçue pour placer **chaque habitant et éventuellement ses proches, au cœur de notre attention**.

Ce projet n'est pas un simple document administratif. Il s'agit d'un **dialogue continu** entre nos équipes, les résidents et leurs familles, afin de construire ensemble un accompagnement qui correspond vraiment aux attentes et aux besoins des résidents.

Que ce soit pour les petits plaisirs du quotidien ou pour des objectifs plus importants, votre voix compte : nous cherchons activement à recueillir vos préférences, vos envies et votre consentement éclairé à chaque étape.



1. Comment se déroule la création de ce projet ?

Dès votre arrivée ou à tout moment de votre séjour, un soignant référent prendra le temps d'échanger avec vous et, si vous le souhaitez, avec vos proches. Ces échanges nous permettent de mieux vous connaître : vos habitudes, vos goûts, mais aussi vos objectifs. Toutes ces informations sont ensuite partagées avec une équipe pluridisciplinaire (infirmières, psychologues, ergothérapeutes, animateurs, etc.) lors d'une réunion dédiée. Ensemble, nous définissons les actions et les échéances pour répondre au mieux à vos attentes.

Une fois le projet élaboré, nous vous le présentons pour **validation**. Cette étape est essentielle : nous prenons le temps de vous expliquer chaque détail, afin que vous puissiez donner votre accord en

toute sérénité. Votre signature, ou celle de votre représentant légal si nécessaire, officialise alors ce projet, qui devient un guide pour notre équipe.

2. Un projet vivant et évolutif

Vos besoins et vos envies peuvent changer avec le temps. C'est pourquoi nous **réévaluons ce projet tous les 6 mois**, ou plus souvent si nécessaire. Chaque ajustement est discuté avec vous et vos proches, afin que l'accompagnement reste toujours adapté.

Pour garantir une **traçabilité et visibilité**, le projet est archivé dans votre dossier, à la fois sous format numérique (via le logiciel **Netsoins**) et papier. Ainsi, toute l'équipe a accès aux informations essentielles pour vous offrir un accompagnement cohérent et de qualité.

3. Le rôle central du résident et de sa famille

Lorsque le résident le souhaite, la famille est activement associée à la construction de son PAP, néanmoins, ça n'est pas une obligation. Certaines personnes souhaitent gérer leur PAP en autonomie et c'est un droit et une liberté fondamentale. Lorsque la personne n'est pas en capacité d'exprimer son parcours de vie ou ses souhaits, le PAP s'appuie alors sur le référent familial ou la personne de confiance.

Que vous soyez résident ou proche, votre participation est précieuse. N'hésitez pas à partager vos remarques, vos questions ou vos suggestions : c'est ensemble que nous ferons de ce projet un succès.

Aux Résidences Mareva, nous nous engageons à ce que chaque jour soit vécu avec **respect, écoute et bienveillance**. Le Projet d'Accompagnement Personnalisé en est la pierre angulaire.